

FONDATIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA

Le 2 février 2012

Madame Guyanne Desforbes
Greffière de comité
Chambre des communes
131, rue Queen, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame,

Nous vous écrivons au nom du réseau national des Fondations communautaires du Canada afin de vous faire connaître nos idées sur les politiques visant à encourager les dons de bienfaisance, pendant les audiences du Comité permanent des finances, et de vous remercier de permettre aux Canadiens de participer à d'importantes discussions sur la philanthropie. Les Fondations communautaires du Canada mobilisent les efforts de 180 fondations communautaires canadiennes. Notre réseau, l'un des plus grands investisseurs dans les collectivités, travaille avec les Canadiens et a remis plus de 149 millions de dollars à des milliers d'organismes caritatifs l'an dernier.

En tant que parlementaire, vous connaissez les grandes forces des collectivités canadiennes, ainsi que les défis qu'elles doivent relever. Nous espérons que vous connaissez aussi le rôle considérable que joue le secteur caritatif dans l'augmentation des actifs des collectivités et dans la satisfaction de leurs besoins importants. La motion dont est saisi le Comité permanent des finances (C-470) lui donne une excellente occasion d'étudier l'incidence que pourraient avoir des véhicules comme le projet de crédit d'impôt élargi, qui contribuerait à augmenter les ressources des collectivités en incitant les Canadiens à faire preuve d'une plus grande générosité.

Le réseau des Fondations communautaires appuie fermement le crédit d'impôt élargi, une idée d'Imagine Canada. Nous croyons que les Canadiens seront ainsi portés à réfléchir aux dons de bienfaisance qu'ils font. Ce crédit d'impôt n'est que l'une des nombreuses idées qui ont attiré l'attention et suscité un intérêt à la suite de la motion dont le Comité est saisi. Au fil du temps, les organismes caritatifs canadiens ont ressenti l'effet positif des incitatifs fiscaux tels que l'élimination de l'impôt sur les gains en capital s'appliquant aux dons de titres à valeur accrue. Les Fondations communautaires ont alors connu une hausse des dons dans les collectivités et nous nous attendons à ce que les incitatifs proposés aient un résultat semblable. Par ailleurs, les propositions visant à améliorer la réglementation que nos partenaires, les Fondations philanthropiques Canada, ont soumises constituent des initiatives fondamentales que nous appuyons.

Nous suivrons les audiences du Comité avec beaucoup d'intérêt et nous travaillerons en étroite collaboration avec Imagine Canada et d'autres organismes pour faire en sorte que les collectivités que nous servons aient voix au chapitre. Les discussions peuvent porter

sur bien d'autres sujets que les incitatifs fiscaux pour les dons de bienfaisance, mais elles font partie du rôle important que jouent les comités et constituent la pierre angulaire du processus démocratique. En fait, le rôle des fondations, des organismes caritatifs et des acteurs de la société civile dans l'élaboration des politiques gouvernementales est un élément essentiel de l'histoire et des valeurs démocratiques du Canada.

Nous serions heureux de vous rencontrer ou de rencontrer d'autres membres du Comité au cours de la nouvelle session parlementaire afin de vous faire connaître les activités et les possibilités des Fondations communautaires du Canada.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

[signé]
Terry Jackson, président

[signé]
Ian Bird, président et PDG

c. c. Monsieur Marcel Lauzière, président et PDG, Imagine Canada
Madame Hilary Pearson, présidente-directrice générale, Fondations
philanthropiques Canada